

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an mil neuf cent ~~soixante~~ ^{QUATRE VINGT SEIZE}, le 10 OCTOBRE à 20 H.
le Conseil municipal de la Commune de BRENNILIS
dûment convoqué, s'est réuni en session / ordinaire, à la Mairie, sous
la présidence de M.r CORRE Yves Maire.

OBJET : Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11

TRAVAUX SUR L'EGLISE Date de convocation du Conseil municipal : 1er octobre 1996

PRÉSENTS : MM. Tous les Conseillers municipaux à l'exception de :

ABSENTS : MM. Mme LE CLOITRE Jacqueline excusée

M.11e JAFFRE Marie-Noëlle a été élu secrétaire.

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que suite au dossier déposé auprès de la direction Régionale des Affaires Culturelles (conservation régionale des monuments historiques) pour les travaux à effectuer sur l'église : restauration de la chambre des cloches et des fenêtres 3.4.6.8, le Préfet de la région BRETAGNE a retenu le principe au programme de l'Etat pour 1996.

Le montant des travaux subventionables retenu s'élève à 208500 F hors taxe (soit au taux de 35%, une subvention de 72975F).

Les travaux seront réalisés sous le contrôle de l'architecte des bâtiments de FRANCE.

APRES avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte les devis de travaux présentés par les entreprises GOAVEC et le BIHAN pour un montant global de 208 462;80 francs et autorise le Maire à solliciter les subventions et à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

Fait à BRENNILIS, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

CORRE Yves.

